

original: 164 — D
 kopie : 166 158 250 268 266 SBL

A. B. 41. 11. E. 1.

madrid 24.3.1982 0840 u r g e n t

20 hhhhh

div. pol. 1

1) ai recu 23 mars note non datee du mae relative a des incidents entre police suisse et des travailleurs espagnols lors de leur entree dans notre pays. vous en trouverez traduction plus bas.

je suis choque par le ton de cette note qui est tres desagrea-ble et qui porte des accusations graves.

avant de m'en etonner devant directeur general europe, desire savoir ce qu'il en est et si l'affaire a des proportions aussi serieuses qu'on pourrait le supposer.

je pense qu'ambassade d'Espagne s'est aussi adressee a vous a ce sujet. priere cabler.

2) traduction de la note

le mae presente ses compliments a l'ambassade de suisse et a l'honneur de l'informer que ce departement a appris que divers incidents se sont produits entre la police suisse et de nombreux espagnols qui entraient dans le territoire de cette republique. ces faits ont affecte principalement des travailleurs temporaires qui prenaient possession de leur travail. ils ont subi des controles minutieux et excessifs, de meme que des decisions arbitraires, et ont ete victimes de mesures restrictives injustifiees au moment de presenter leurs passe-ports. tout ceci a transpire aux moyens d'information qui ont signale la gravite de ce qui s'etait produit.

le mae prie l'ambassade de bien vouloir transmettre ce qui precede au gouvernement suisse en attirant son attention sur ces faits qui sont, sans doute, contraire au respect du aux droits de l'homme ainsi qu'aux regles du droit international et contreviennent a tous les accords qui reglent et protegent la situation et le transit des travailleurs migrants. les autorites suisses peuvent obtenir de l'ambassade d'Espagne a berne toute information complementaire sur cette affaire.

le mae saisit....

natural

ambasuisse

e . 1 9 7 6

 24.3.1982 10.15. -t-

